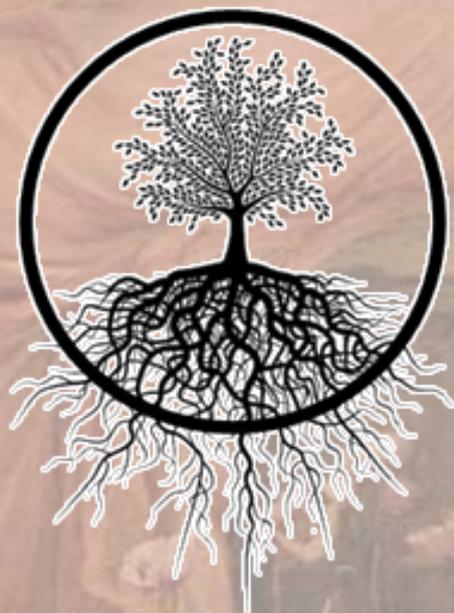


**Déclaration de citoyenneté  
de la Fondation**



## Préambule

Les états ont été le socle de la civilisation occidentale pendant des millénaires. Or, ils se révèlent aujourd'hui inefficaces voir contreproductifs, dans la défense de celle-ci. Aujourd'hui, nous sommes rongés par des doctrines et des systèmes qui s'affranchissent des états, des frontières, des peuples. Par leur capacité à fonctionner par organisation décentralisée, elles se sont montrées redoutablement efficaces pour concurrencer les systèmes étatiques. Elles ont su au cours des décennies gangrener les états, les rendre inaptés, les substituer par de nouvelles institutions informelles. 8/10

**Nous ne rétablirons pas les états, dont nous avons perdu le contrôle, et que nous ne retrouverons jamais.** Un défenseur de la civilisation occidentale doit se faire à ces nouvelles réalités, au risque de disparaître. Trop longtemps, nous avons reposé sur l'espoir que l'Etat serait rétabli. Cet espoir doit s'éteindre pour que nous puissions renaître. 7/10 // trop brut et démoralisant

Pour survivre, la civilisation occidentale doit apprendre de ses erreurs et apprendre de ses nouveaux ennemis. Nous devons la rétablir par un processus politique décentralisé. Il a pour but de substituer les états dégénérés à de nouvelles institutions locales, plus fortes, reposant sur la déclaration de la Fondation adoptée par les zones souhaitant la rejoindre. 8/10

Fondation est une citoyenneté pour toute personne souhaitant œuvrer à la renaissance de la civilisation occidentale. Elle est un système politique décentralisé, se déployant rapidement au niveau local, sans considération pour un quelconque gouvernement ou état existant. Elle a pour objectif de substituer les états. Là où les états occidentaux ont failli à empêcher la partition, la Fondation a pour objectif d'embrasser le morcellement et de réunifier rue par rue, ville par ville, champ par champ, pays par pays l'intégrité de notre territoire, de nos institutions, de notre culture, de notre histoire. 8/10

La Fondation est régie par des principes dérivés du mouvement Humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle : le rapport direct aux écrits, le refus du relativisme, l'homme au centre de notre pensée. Elle regroupe toute personne n'ayant qu'une seule et unique allégeance : celle à la civilisation occidentale, socle premier de la liberté, de la beauté, de la science et du progrès. 9/10

### **Résumé :**

- Se concentrer sur le local et la partition du territoire
- La substitution des institutions présentes par celles de la fondation
- Reposer sur le savoir **et la lutte pacifique.**
- L'approche décentralisée.

Exemple concret : Educ Nat

Les citoyens accepteraient de se cotiser pour fonder une école privée locale. L'accès à l'école serait donc à prix réduit. Les enfants des citoyens de la fondation pourraient alors en bénéficier en accord avec la solidarité de la fondation. Il ne s'agit donc à aucun moment d'essayer de réformer ou de rétablir l'éducation nationale. Il s'agit purement et simplement d'utiliser les mécanismes de communautarisme pour installer des institutions parallèles en accord avec les principes de la fondation.

Rester toujours dans le cadre de la loi, étrangler financièrement ou administrativement au niveau local tout système opposé à la fondation. Imaginons un service de la CAF, où miraculeusement, un dossier sur deux disparaît, pose de graves complications, se transforme en délire administratif sans aucune raison... Le fondationniste est le gars qui jette la clé à molette dans la machine.

## Code de la citoyenneté de la Fondation :

Toute personne suivant ces préceptes peut devenir citoyenne de Fondation. Toute personne reniant l'un de ces préceptes ne peut plus à aucun titre appartenir à cette citoyenneté.

1/ Nos citoyens ne reconnaissent aucune autre citoyenneté, aucune autre institution, aucune autre allégeance que celles liées à la Fondation. 7/10

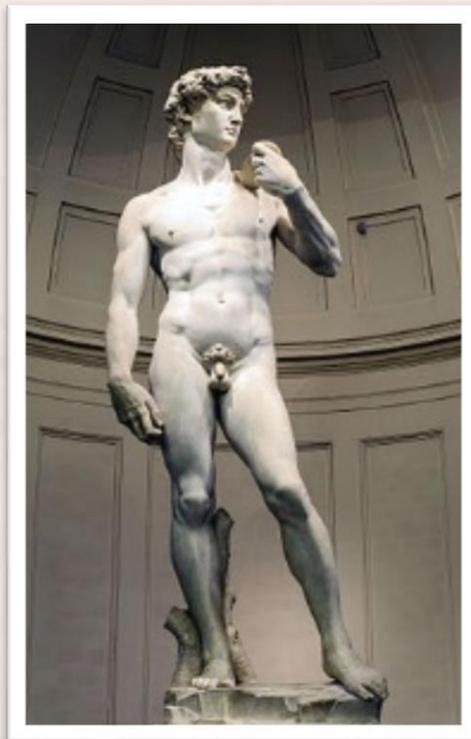
2/ La citoyenneté à la Fondation est un acte privé, personnel. Par conséquent, tout membre affirmant publiquement être membre de la Fondation sera exclu de cette citoyenneté.

3/ Il est du devoir de nos citoyens d'agir uniquement dans le but de substituer les institutions présentes par les institutions de la Fondation. D'abord dans le secret, puis au grand jour une fois l'emprise sur la localité suffisante. Toutes les structures légales peuvent être utilisées dans ce but : association, entreprise, parti politique, etc.

4/ Tout membre appelant à la violence armée, à la guerre civile, au conflit direct ne sera plus considéré comme membre de la Fondation. Il ne saurait y avoir la moindre confrontation directe entre les états et les fondations.

5/ Tout citoyen se doit de conserver et transmettre la mémoire de notre histoire et le savoir accumulé durant celle-ci. La connaissance scientifique et historique sont les deux principales armes d'un foundationiste.

6/ Toutes les fondations sont reliées par une déclaration, un objectif et des institutions communes. Un citoyen d'une fondation devient alors automatiquement citoyen des autres.



## Dogmes généraux de la fondation :

1/ Nous mettons la liberté individuelle, la liberté d'expression et la liberté de conscience comme trois valeurs fondamentales, permettant à notre civilisation d'évoluer et de progresser.

2/ Les citoyens sont égaux strictement en droit sans considération de leur race, de leur sexe, ou de leurs croyances. En aucun endroit, cette considération d'égalité ne saurait concerner autre chose qu'une égalité en droit. Nous nous opposons formellement à toute doctrine visant à forcer l'égalité entre les individus.

3/ Nous ne tolérons en aucune façon toute doctrine, idéologie ou religion, appelant à la subjugation, au meurtre envers une fraction ou la totalité des citoyens de nos patries. Tout citoyen adhérant à une telle doctrine, ne peut être considéré comme membre de notre citoyenneté.

4/ Nous refusons le relativisme culturel, et ne jugeons pas les cultures égales. Nous sommes friands d'apports de cultures fonctionnelles. Nous refusons les apports culturels venant de sociétés totalement dysfonctionnelles.

5/ Nous ne jugeons les civilisations, cultures, doctrines, religions et idéologies qu'à leurs textes, sans considération aucune pour les dires de leurs adeptes. De la même façon, nous considérons que nos textes fondateurs doivent être connus, lus et revisités afin de permettre à notre civilisation de se régénérer et de renaître en période de crise.

6/ Nous considérons le principe d'autodétermination des peuples comme un principe fondamental. En ce sens, nous ne répondons qu'au principe de nation et de frontières, seul principe permettant la démocratie et la souveraineté du peuple sur son territoire. Nous sommes absolument contre tout principe d'ingérence et intervention militaire en territoire étranger sans l'accord des nations concernées.

7/ Nous considérons nos racines comme (celtico-)gréco-romaines, et n'acceptons en aucune façon toute tentative de déconstruire, de substituer, de minorer ou de renier cet héritage, chose la plus précieuse dont nous avons pu hériter de part notre histoire.

8/ Nous n'acceptons comme modèle politique qu'une République forte, munie d'une démocratie active, soutenue par un peuple instruit et souverain.

9/ Nous considérons le savoir comme le moteur du progrès, et la condition nécessaire de l'exercice de la démocratie. Nous investirons toujours dans une jeunesse curieuse, critique, exigeante et instruite, seul moyen d'assurer la continuité de notre civilisation. Nous nous insurgeons contre toute tentative de perversion du savoir par quelque idéologie que ce soit et œuvrons à la refondation des sciences, notamment sociales.

10/ Nous pensons ces valeurs universelles, et par conséquent, nous accepterons toujours comme l'un des nôtres toute personne les faisant siennes. Nous privilégions l'immigration par un modèle d'assimilation stricte, donnant pleinement toute leur chance et potentiel aux immigrés souhaitant construire avec nous un avenir commun.

11/ Fondation ne saurait à aucun endroit être associée à un mouvement politique existant. Notre objectif est d'avoir des membres dans chaque parti sans distinction aucune.

## Principe généraux de fonctionnement de Fondation :

### Adhésion :

Une cellule locale fondationniste permet d'intégrer un nouveau membre par un processus en deux temps :

- Présentation du nouveau candidat par cooptation, avec un parrain.
- Election d'un nouveau membre, par référendum à plus de 80% des voix parmi les membres de la fondation locale.

### Exclusion :

Une cellule locale peut rejeter un membre par un processus en deux temps, similaire à l'adhésion :

- Un des membres lance une procédure d'exclusion.
- Une élection pour l'exclusion du membre visé a lieu, avec un référendum à plus de 50% des voix parmi les membres de la fondation locale.

### Consensus politique :

Chaque décision politique doit être soumise au respect de la déclaration de la Fondation, et être soumis à un suffrage de plus de 50% des membres de la fondation locale.

### Formation :

Chaque fondation locale doit pouvoir proposer à ses membres la possibilité de se former. Augmenter la connaissance, manier la rhétorique et le débat, améliorer l'expression en public, gérer les outils d'administration et de communication.

### Financement :

Les fondations sont toutes liées les unes aux autres et chaque fondation est solidaire du réseau. Les fondations peuvent faire appel à l'entraide pour collecter des fonds afin de réaliser un objectif concret, chiffré, avec un plan de route détaillé et clair : e. g. ouverture d'une école, lancement d'une exposition sur l'histoire de France, lancement d'une radio libre, ouverture d'un camp d'été, etc. La volonté de participation est laissée à la discrétion des fondations. En revanche, il n'est envisageable à aucun moment qu'une fondation puisse demander à investir dans un quelconque mouvement autre qu'une autre fondation. Il est également purement interdit de financer une fondation qui aurait failli, et aurait révélé ne pas respecter la déclaration de la Fondation à quelque moment que ce soit.

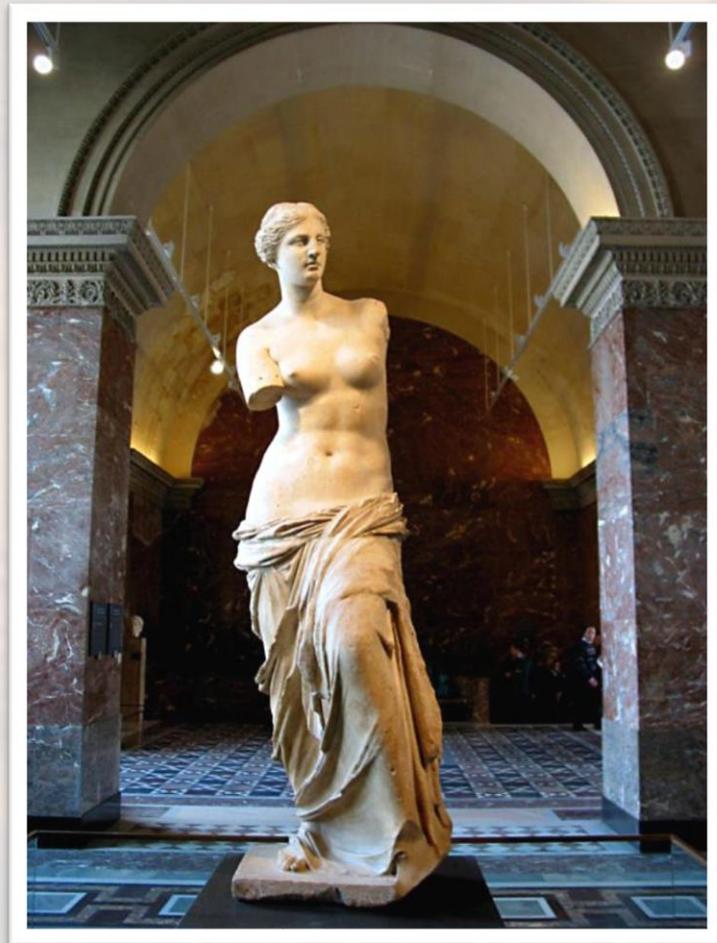
#### Conseil de la Fondation :

Chaque fondation est appelée à élire tous les deux ans un représentant. Ce représentant doit assurer au conseil de la viabilité et de l'assurance du respect de la déclaration de la Fondation auprès du Conseil. Le conseil de la Fondation a pour rôle de :

- Tous les ans, une enveloppe financière est collectée par donation entre toutes les fondations. Le conseil décide de son allocation en la décernant aux fondations identifiées comme les plus dynamiques, intègres, et efficaces.
- Elire au suffrage universel un Administrateur tous les 2 ans. L'Administrateur dispose d'un budget déterminé afin d'assurer l'administration du conseil et le lien avec les fondations locales. Il ne possède aucun pouvoir exécutif, ni législatif. Il s'agit uniquement d'un rôle administratif central.
- Valider l'exclusion ou le ralliement d'une fondation au réseau Fondation.
- Valider les publications associées à la Fondation.
- D'évaluer les initiatives locales et de favoriser leur déploiement de celles couronnées de succès.

#### Organisation locale :

En dehors des principes édictés par la déclaration de la Fondation, l'organisation d'une fondation reste libre.



## Stratégie d'implantation de Fondation :

- Viser les élections municipales de 2020 et y présenter des membres de Fondation sous quelque étiquette que ce soit. Les membres de Fondation auront le soutien à la fois des fondations, et du parti de leur choix sous lequel ils choisiront de se présenter.
- Etablir une politique culturelle alternative. L'objectif est de créer des cercles intellectuels idéologiquement plus ou moins marqués dans lequel le recrutement de nouveaux membres peut se faire. Mettre en place des expositions, visite de musées accompagnés, excursion thématique sur le patrimoine (succès du puy du fou ?), des réunions de café, des conférences, des cercles de réflexion, rédaction de notes sur les lectures des membres.
- Recherche de mécénats et de relais médiatiques.
- Créer les premiers musées, les premiers camps d'été et les premières écoles gérés par la Fondation d'ici 2020.

La France se dissout dans la charia et le gauchisme sans même remuer. Nous sommes faibles parce que nous sommes aveugles, on ne voit pas les forces de nos adversaires. On attend qu'un état providence nous sauve, alors que les états n'existent peu ou presque plus. Nous sommes orphelins et c'est totalement normal.

Voilà pourquoi Fondation doit être mis en place : refonder une structure, une échine. Refonder ce que nous avons perdu, sans essayer de rétablir un système qui s'effondre. Pour qu'un arbre s'élève dans le ciel, il doit s'enraciner profondément dans le sol. Ce dont nous avons besoin, ce sont de nouvelles fondations...

Quand le tiers de la France sera tenu par la fondation, vous pourrez voir que nous imposerons ce que nous voudrions, et nous couperons les vivres, petit à petit à l'islam. D'abord nous établirons des sanctuaires, en se focalisant sur la ruralité et la jeunesse. Puis, nous nous étendrons par le soft power. Rien de tout ce que Fondation veut mettre en place n'est illégal et répréhensible par la loi. Nous retournerons le communautarisme contre ses créateurs.

